

But et objet

Cette procédure vise à émettre des recommandations de bonne dilution et administration concernant la prescription **téicoplanine/Targocid** au CHU et au sein du GHT

Exigences à appliquer

- Procédure d'administration des produits par pousse-seringue électrique
- Respect des textes professionnels en vigueur
- Code de la Santé Publique
- Décret infirmier
- Respect de la prescription médicale
- Respect des règles d'hygiène

Responsabilités

- Prescription** : médecins/internes en médecine ou chirurgie
- Validation pharmaceutique** : pharmaciens, internes de pharmacie
- Préparation/administration** : infirmier

Définitions

- Téicoplanine/Targocid** : antibiotique de la famille des glycopeptides
- Dosage** : flacon à reconstituer de 100 mg, 200 mg et 400 mg
- Voies** : IV/IM possible/SC faite hors AMM

Actions et méthodes

Reconstitution :

- 1.8 mL pour 100 mg, 3.2 mL pour 200 mg et 400 mg
- G5% ou NaCl

Dilution :

- 50 à 100 ml de NaCl 0.9% ou G5%

Modalités d'administration :

- Dose de charge indispensable 2/jour pendant 48 h, puis dose unique journalière
- IVD courte 3-5 min
- IV 30 minutes
- IM possible

- Résiduelle** : à faire avant la 5^{ème} dose pour adaptation du dosage suivant

- Stabilité** : 24 h entre 12° et 25° C

Effets secondaires principaux :

Hypersensibilité
Néphrotoxique
Ototoxique

Contre-indications :

Allergie

Interactions médicamenteuses :

Autres traitements néphrotoxiques

Remarque :

Ne pas agiter les flacons car risque de formation de mousse

Prescription/ délivrance/ PEC :

Réserve hospitalière
Rétrocédable

Rédacteurs

Sophie BOISSIER, Anne MAINGUY, Laetitia ROLLAND (IDE expertes en ATB)
Dr PATRAT-DELON Solène

Approbateurs

Pr REVEST Matthieu
Dr PATRAT-DELON Solène
Dr BACLE Astrid